

Insee en bref

Pour comprendre...

Le pouvoir d'achat et l'indice des prix

- Comment est calculé le pouvoir d'achat ?
- Comment est construit l'indice des prix ?
- À quoi sert l'indice des prix ?



• Comment est calculé le pouvoir d'achat ?

L'évolution du pouvoir d'achat est calculée pour l'ensemble des ménages. Elle est obtenue comme **différence entre l'évolution du revenu des ménages, premier élément, et l'évolution de l'indice des prix, deuxième élément**. Les statistiques sur le pouvoir d'achat sont tirées des comptes nationaux. Ceux-ci fournissent une image globale de l'activité économique du pays, harmonisée sur le plan international.



Le **premier élément** pris en compte pour calculer l'évolution du pouvoir d'achat est l'évolution du **revenu** des ménages.

Le revenu retenu dans le calcul de l'évolution du pouvoir d'achat est le revenu disponible brut.

Le revenu disponible :

Ce que vous recevez

- des revenus d'activités : salaires, bénéfices d'une activité indépendante...
- des revenus du patrimoine
- des prestations sociales comme les pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales...

Moins



Ce que vous versez

- des cotisations sociales
- des impôts directs : l'impôt sur le revenu, CSG, CRDS, la taxe d'habitation...

Quand les prix sont en hausse, le pouvoir d'achat peut-il augmenter ?

Oui, parce que l'évolution du pouvoir d'achat est égale à l'évolution des revenus diminuée de l'évolution de l'indice des prix. Ainsi, le pouvoir d'achat peut augmenter malgré une forte hausse des prix si la croissance des revenus est encore plus forte.

Le pouvoir d'achat évolue-t-il de la même façon pour les ménages modestes et les ménages aisés ?

Non. En niveau, le pouvoir d'achat d'un ménage modeste est par définition inférieur à celui d'un ménage aisé. Mais l'évolution du pouvoir d'achat peut, suivant les périodes, être plus forte ou moins forte pour les ménages modestes que pour les ménages aisés. Cela dépend de l'évolution des revenus de chacun.

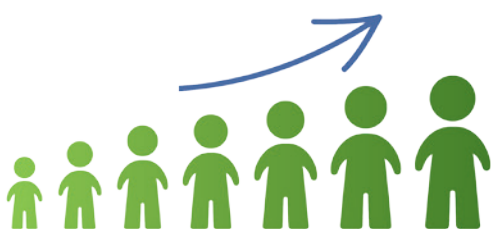
Le pouvoir d'achat évolue-t-il de la même façon pour les ménages qui vivent en Île-de-France et en Bretagne ?

Non. L'évolution du pouvoir d'achat peut être plus ou moins forte selon les régions.

• Comment est calculé le pouvoir d'achat ?

Revenu et pouvoir d'achat par unité de consommation

Population



Revenu



L'augmentation des revenus des Français se répartit sur un nombre croissant d'habitants.

L'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages ne renseigne pas directement sur celle d'un individu en moyenne. En effet, deux phénomènes sont à prendre en compte :

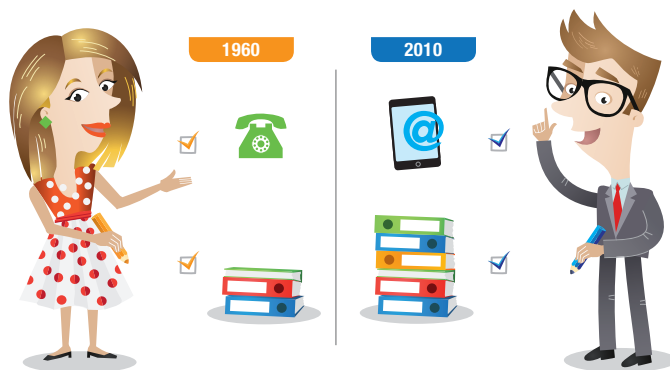
- l'augmentation régulière de la population française, un peu moins de 1 % par an. Les revenus créés par l'activité économique se répartissent donc sur un nombre croissant d'habitants.
- la vie en commun permet de réduire certaines dépenses comme celles pour le logement. La notion d'unité de consommation (UC) est utilisée pour en tenir compte : dans un foyer, le premier adulte compte pour une UC, une personne supplémentaire de plus de 14 ans pour 0,5 UC. Chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC.

Pour mieux refléter les situations individuelles, l'Insee calcule un revenu et un pouvoir d'achat par unité de consommation.

Revenu et pouvoir d'achat arbitrables

Pour se rapprocher du vécu des Français, l'Insee calcule le revenu et le pouvoir d'achat « arbitrables » des ménages. Il s'agit du revenu et du pouvoir d'achat, déduction faite des dépenses pré-engagées. Ces dépenses sont les consommations qui prennent la forme d'un contrat ou d'un abonnement difficilement renégociable à court terme. Ce sont principalement les dépenses liées :

- au logement (loyer, chauffage...),
- aux services financiers,
- au développement des technologies de l'information et de la communication.



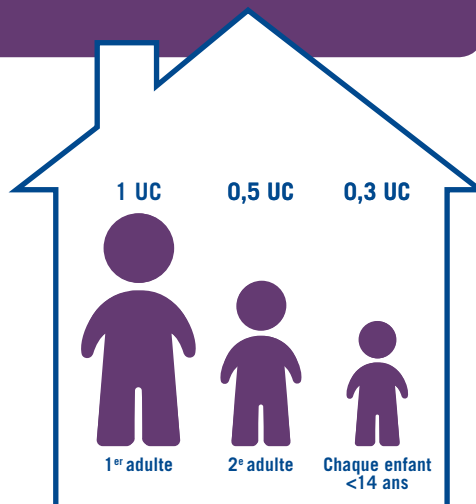
La part des dépenses pré-engagées dans le budget des ménages a doublé en 50 ans.

À combien d'unités de consommation (UC) correspond une famille composée de deux adultes et d'un enfant de 8 ans ?

1,8 UC =

- 1 UC pour le 1^{er} adulte
- 0,5 UC pour le 2^e adulte
- 0,3 UC pour l'enfant de 8 ans

Le calcul du pouvoir d'achat par UC permet de mieux refléter les situations individuelles. Ainsi, deux personnes vivant sous le même toit n'ont pas besoin d'un revenu double de celui d'une personne seule pour atteindre le même niveau de vie. Par exemple, les dépenses pour le logement ne sont pas deux fois plus importantes.



La composition des foyers en unités de consommation (UC) influe sur leur consommation.

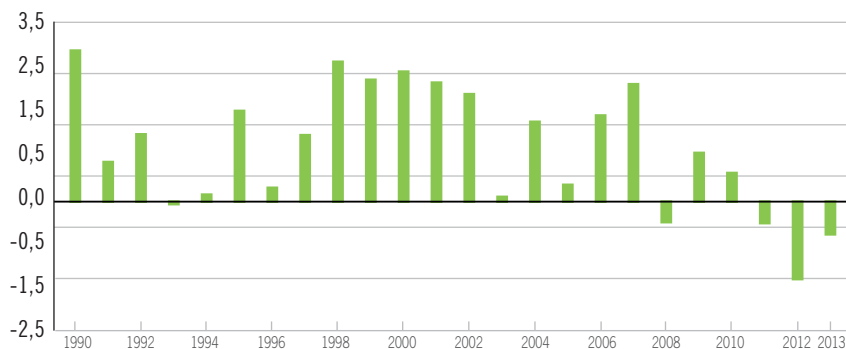
http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/pouvoir_achat/pouvoir_dachat.htm

La part des dépenses pré-engagées a doublé en 50 ans et représente maintenant le tiers du budget des ménages. Mais à quoi correspondent-elles ?

Ce sont principalement les dépenses liées au logement (loyer, chauffage...), aux services financiers et aux communications (téléphonie, accès à l'internet...). La part des dépenses pré-engagées dans le budget des ménages a doublé en 50 ans. De ce fait, les ménages disposent de marges de manœuvre plus réduites qu'auparavant dans la gestion de leur budget. Ceci influence sans nul doute la **perception** qu'ils ont de **l'évolution de leur pouvoir d'achat**.

Évolution du pouvoir d'achat des ménages par unités de consommation (UC)

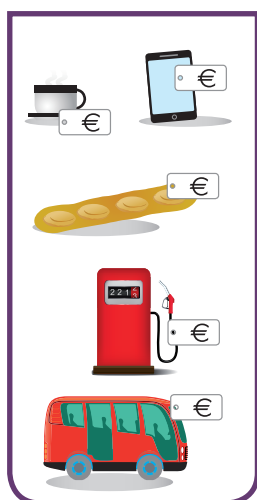
(par rapport à l'année précédente)



Lecture : en 1990, le pouvoir d'achat par UC a augmenté de 2,9 % ; en 2013 il a baissé de 0,6 %

Source : Comptes nationaux - base 2010, Insee

● Comment est construit l'indice des prix ?



Plus de 200 000 prix relevés chaque mois



30 000 points de vente visités

Après l'évolution du revenu, le **deuxième élément** intervenant dans le calcul de l'évolution du pouvoir d'achat est **la hausse des prix**. Celle-ci est mesurée par l'**indice des prix à la consommation**. Pour calculer l'indice mensuel des prix à la consommation, l'Insee suit les prix :

- d'un éventail très large de produits et de services, représentatif de ce que nous consommons,
- dans tous les types de commerce (petits magasins traditionnels, marchés, hypermarchés, sites marchands internet...) sur l'ensemble du territoire afin que chaque taille d'agglomération soit convenablement représentée.
- L'indice des prix ne retient pas les remboursements des emprunts liés à l'achat d'un logement. D'ailleurs ceux relatifs aux crédits à la consommation ne le sont pas davantage car les remboursements d'emprunt relèvent d'opérations financières.

Les mêmes articles dans les mêmes points de vente

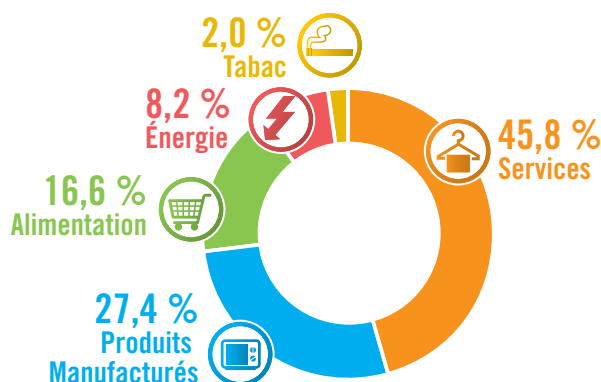
Les mêmes articles sont suivis, mois après mois, dans les **mêmes points de vente** ; pour chacun, il doit s'agir exactement du même modèle, de la même marque, dans le même conditionnement.



Des milliers de prix relevés... à l'indice d'ensemble

Les milliers de prix et tarifs relevés sont ensuite agrégés successivement et regroupés par types de produits et services pour aboutir à l'indice d'ensemble. Pour les agréger on tient compte de la structure de la consommation des ménages, **c'est-à-dire la répartition de leurs dépenses de consommation**.

Cette répartition est mise à jour tous les ans pour tenir compte de la disparition de certains produits, de l'apparition d'autres et de l'évolution des comportements de consommation. La réglementation européenne rend obligatoire le suivi de tout produit représentant plus d'un millième de la consommation des ménages.



Part des dépenses des ménages prises en compte dans l'indice des prix à la consommation en 2013

Quelle est la part du loyer dans l'indice des prix à la consommation ?

La part des loyers dans l'indice de prix est de 6 %. Cela représente actuellement la part de ces dépenses dans l'ensemble de la consommation des ménages. Il s'agit d'un taux moyen, calculé pour l'ensemble des ménages, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

De fait, **les loyers pèsent beaucoup plus lourdement dans le budget des ménages locataires**. Chacun peut calculer un indice de prix prenant en compte le poids réel des loyers dans son budget en utilisant le [simulateur d'indice des prix personnalisé](#).

Quels prix sont relevés ou collectés ?

Les **prix relevés** sont les prix affichés, toutes taxes comprises. Ils tiennent compte des soldes, des promotions et des remises immédiates en caisse, mais pas des réductions privées (cartes de fidélité) ni des remises non immédiatement déductibles en caisse (coupons).

Ces prix relevés sur le terrain sont complétés par des prix collectés chaque mois de manière centralisée auprès d'organismes nationaux ou régionaux tels que les opérateurs de télécommunications, EDF, la SNCF, les banques, les services publics locaux, ainsi que sur internet.

L'indice des prix à la consommation en quelques chiffres

- Chaque mois : **30 000** points de vente visités
- Plus de **200 000** prix relevés sur le terrain
- **180 000** tarifs collectés
- Environ **1 000** familles de produits et services suivies
- Vers le **13 du mois** m, publication de l'indice du mois m-1
- Publication de **140** prix moyens de produits
- Publication d'indices mensuels pour **160** regroupements de produits et services
- Chaque année : publication d'indices annuels pour **30** types de ménages
- **300** regroupements de produits et services pour les résultats annuels

● Comment est construit l'indice des prix ?

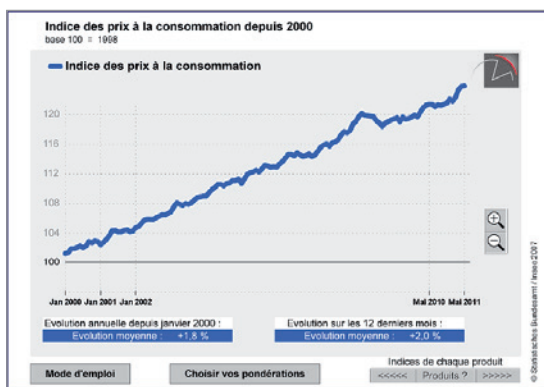
Indices par catégorie de ménages

L'indice des prix moyen calculé porte sur l'ensemble des ménages. En complément, depuis 2004, l'Insee publie des [indices de prix annuels par catégorie de ménages](#), calculés à partir de la structure de leur consommation. Des indices de prix sont par exemple calculés selon la catégorie socioprofessionnelle du ménage (ouvrier, cadre...) ou selon le statut d'occupation du logement (ménages propriétaires ou locataires).



Des indices de prix sont calculés selon la catégorie socioprofessionnelle du ménage

Indice personnalisé



Simulateur d'indice personnalisé sur www.insee.fr

Les indices par catégorie de ménages sont toujours des indices de prix moyens : au sein d'une catégorie, les prix évoluent plus vite que l'indice pour certains ménages et moins vite pour d'autres. Ainsi, depuis 2007, un [simulateur d'indice personnalisé](#) est disponible sur le site [insee.fr](http://www.insee.fr). Avec ce simulateur, chacun peut calculer un indice des prix plus proche de sa situation personnelle en modifiant les pondérations d'un certain nombre de produits selon ses habitudes de consommation.

En toute indépendance professionnelle



La liste des produits et services suivis et celle des points de vente visités par **les enquêteurs** ne sont connues que des unités chargées du calcul de l'indice des prix à l'Insee, et ceci pour éviter toute manipulation de l'indice.

L'indice des prix est élaboré en toute indépendance professionnelle par les statisticiens de l'Insee. Les décisions concernant son calcul sont prises en conformité avec **la réglementation européenne** en vigueur, convenue entre instituts statistiques nationaux.

À quoi sert l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix permet de suivre, mois par mois, l'évolution des prix et ainsi de :

- **revaloriser les pensions alimentaires, les rentes viagères** : en général, les jugements ou ordonnances stipulent l'indexation des pensions alimentaires sur un indice des prix à la consommation. [Pour plus de détails sur la revalorisation des pensions alimentaires](#)
- **revaloriser les loyers d'habitation** : depuis 2008, l'indice de référence des loyers d'habitation d'un trimestre donné correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers. [Pour plus de détails sur la revalorisation des loyers](#)
- **indexer le Smic** : entre deux révisions annuelles, le Smic est automatiquement réajusté dès lors que l'indice des prix est supérieur d'au moins 2 % au dernier indice « IPC des ménages au 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie », connu au moment du précédent réajustement. [Le Smic : dernière parution](#)
- **indexer le taux du livret A**. Le calcul du taux du livret A combine des taux observés sur les marchés monétaires et l'augmentation des prix à la consommation.
- d'apprécier les tensions inflationnistes. L'indice a, de ce fait, un usage économique et financier pour les décideurs et les économistes. Il est également très utile à la Banque centrale européenne. [Inflation : dernière parution](#)

Pour en savoir plus :

- [Indice des prix et pouvoir d'achat \(le dossier\)](#)
- [Les prix et le pouvoir d'achat en questions \(vidéo\)](#)
- [Testez vos connaissances avec le quiz Prix - Pouvoir d'achat](#)

● Le pouvoir d'achat et l'indice des prix en mots croisés

Le pouvoir d'achat et l'indice des prix n'ont plus aucun secret pour vous !
Testez vos connaissances avec nos mots croisés

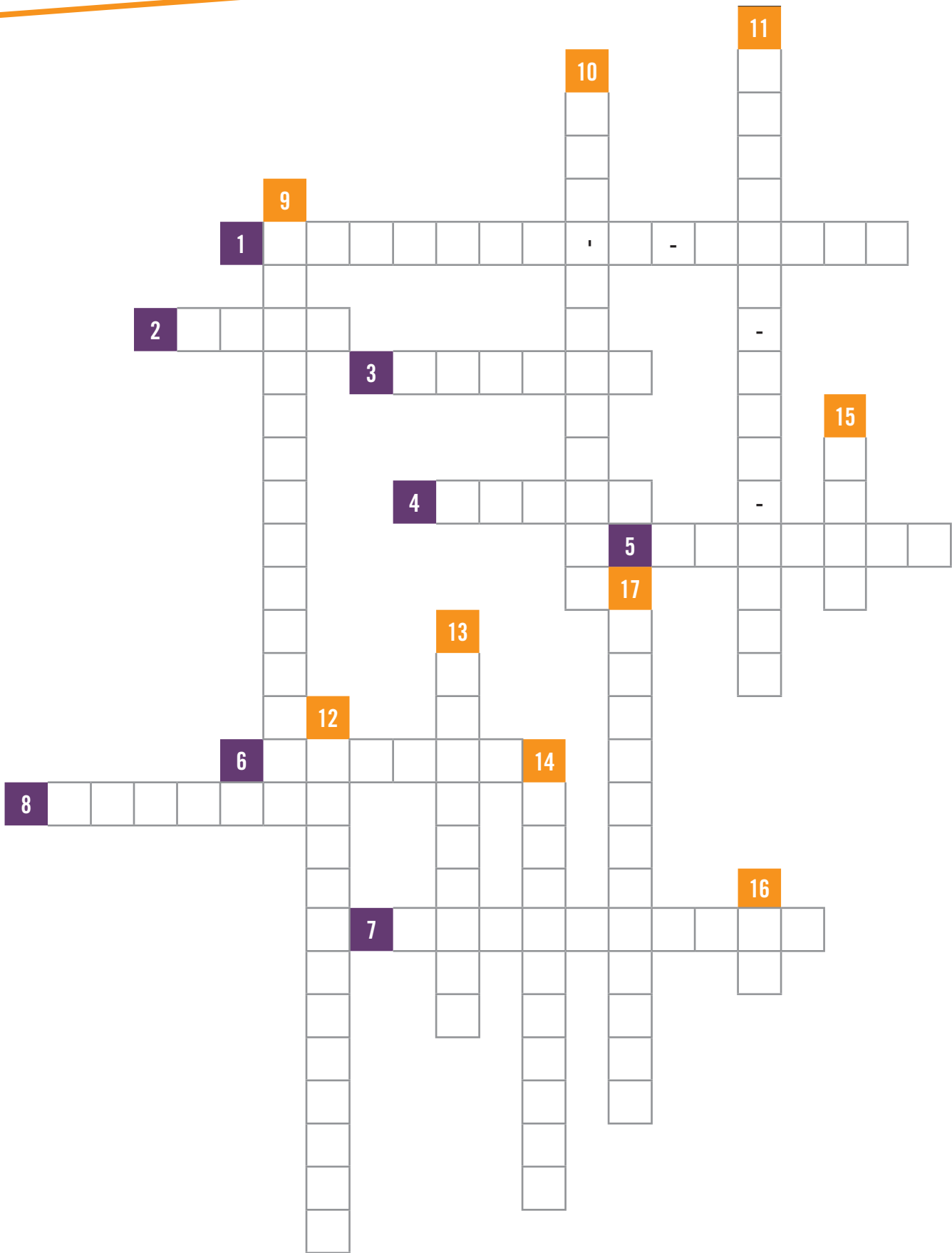


Horizontal

- 1 Différence entre l'évolution du revenu des ménages et l'évolution de l'indice des prix
- 2 Salaire qui est automatiquement indexé sur l'indice des prix
- 3 Ensemble de personnes qui partagent la même résidence principale sans être nécessairement unis par des liens de parentalité
- 4 Organisme qui calcule et diffuse l'indice des prix
- 5 L'indice des prix ne retient pas son remboursement
- 6 180 000 sont collectés chaque mois pour construire l'indice des prix
- 7 Disponible sur le site insee.fr, il permet de calculer un indice des prix personnalisé
- 8 Fréquence de parution de l'indice des prix

Vertical

- 9 30 000 sont visités chaque mois pour le relevé des prix
- 10 Qualifie les dépenses de consommation qu'il est difficile de réduire
- 11 Pour le construire, 200 000 prix sont relevés, 30 000 points de vente visités
- 12 Sa part représente 16,6 % des dépenses des ménages prises en compte dans l'indice des prix
- 13 Évolution des prix
- 14 Ils visitent les points de vente et relèvent les prix
- 15 Qualifie un montant évalué avant déduction des taxes et frais divers
- 16 L'unité qui permet de tenir compte de la composition du ménage
- 17 Elle inclut tous les biens et services acquis par les ménages pour la satisfaction de leurs besoins



1 Pouvoir d'achat (page 2) ; 2 Smic (page 9) ; 3 Ménage (page 3) ; 4 Insee (page 8) ; 5 Emprunt (page 7) ; 6 Tarifs (page 6) ; 7 Simulateur (page 8) ; 8 Mensuel (page 6) ; 9 Point de vente (page 6) ; 10 Pré-engagées (page 4) ; 11 Indice des prix (page 2) ; 12 Alimentation (page 6) ; 13 Inflation (page 9) ; 14 Enquêteurs (page 8) ; 15 Brut (page 2) ; 16 UC (page 5) ; 17 Consommation (page 6)




REPONSES

• Comment obtenir plus d'informations ?

Pour suivre toutes nos actualités,
l'Insee vous propose plusieurs abonnements



Sur les réseaux sociaux

- Retrouvez sur [Twitter](#)  les dernières publications et les services proposés par l'Insee
- Consultez sur [Dailymotion](#)  les vidéos pédagogiques expliquant le calcul des indicateurs de l'Insee
- Informez-vous sur [Slideshare](#)  de la manière dont sont réalisés les travaux de l'Insee

Les flux RSS de insee.fr

Toutes les actualités, conjoncture, publications, communiqués de presse



<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/rss.htm>



Les lettres d'information

- Découvrez le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois les nouveautés du site www.insee.fr avec [Insee.net actualités](#)
- La lettre d'information de ma région
Les nouveautés de l'Insee sur ma région

Retrouvez toutes les données de l'Insee
en libre accès sur [insee.fr](http://www.insee.fr)



www.insee.fr : l'accès pour tous aux données de l'Insee

